



**RÉSIDENCE
ROCHECOLOMBE**

HABITAT JEUNES - RÉSIDENCE SOCIALE



RAPPORT ACTIVITÉ 2022



diaconat protestant
DRÔME | ARDÈCHE

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU FJT ROCHECOLOMBE	3
1.1 La personne morale et sa gouvernance	
1.2 Implantation et bâti de la Résidence	
1.3 L'activité de la Résidence	
1.4 Les ressources humaines de la Résidence	
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA POPULATION ACCUEILLIE	12
2.1 Analyse du public	
2.2 Evolution de la population accueillie	
TROISIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIO-EDUCATIF	14
3.1 Les missions : Accueillir – Loger – Accompagner	
3.2 L'accueil	
3.3 L'accompagnement socio-éducatif	
3.4 La mission d'apprentissage du VIVRE ENSEMBLE	
3.5 Les perspectives 2023	

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU FJT ROCHECOLOMBE

1.1 La personne morale et sa gouvernance

L'Association Diaconat Protestant 26-07

Association loi 1901, à but non lucratif, le Diaconat Protestant Drôme-Ardèche a été créé il y a plus de cent ans. L'association conduit ses missions dans le respect de la laïcité. Sa légitimité est renforcée par la Reconnaissance d'Utilité Publique qui date de 1922. Le Conseil d'Administration, garant de notre spécificité, veille au bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif dans un souci constant de dialogue.

◆ Des valeurs communes

La personne humaine, le respect de sa dignité, la solidarité et le bien commun, sont nos valeurs premières.

Dans le but d'améliorer le bien-être des personnes, sur le plan matériel, psychologique et spirituel, en lien avec d'autres acteurs, au nom de la solidarité, de l'écoute de l'autre, du partage, de l'accueil, l'association, attentive aux besoins, affirme :

- La pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude et les multiples formes de souffrance et d'exclusion ne sont pas des fatalités.
- La nécessité de résister fonde notre lutte contre les injustices.
- Le nécessaire respect des personnes et la reconnaissance de la dignité de chacun.
- L'impératif d'agir sur les causes tout en unissant nos efforts pour rendre concrète et immédiate la solidarité.

L'association vise à faire accéder les personnes à leurs droits en les considérant comme des partenaires, refusant l'assistanat et dans un souci permanent de prévention, les personnes que nous accompagnons ne sont pas objets, mais sujets de notre action.

Elle travaille à « faire avec » les personnes, et non simplement « pour » elles.

◆ Ses missions

Dans un souci de proximité réaffirmé, nous agissons auprès de personnes fragilisées, parmi lesquelles : personnes âgées, jeunes travailleurs, jeunes en situation difficile, personnes en difficultés (chômage, prostituées ou en danger de le devenir, sans domicile fixe, personnes et familles en demande d'asile).

Pour eux, en veillant à la mixité sociale et à la sociabilité, nous sommes un lieu d'accueil pour toutes les fragilités, pour toutes les personnes en situation de détresse et de solitude, en fonction de nos spécificités.

Pour toutes ces personnes que nous accompagnons, nous engageons des actions individualisées d'écoute, de prévention, d'éducation et d'accès aux droits (santé, emploi, logement, etc.).

Au service de des personnes, nous développons des missions précises :

- ➔ Répondre aux demandes et aux besoins à partir d'un travail d'accueil et d'écoute des personnes (permanences, écoute, convivialité, relations avec les personnes, travail individuel et collectif...).
- ➔ Développer des actions d'accompagnement :
 - Engager les personnes accueillies à l'autonomie et à la responsabilité, en développant : conseils de la vie sociale, réunions de résidents, comités de résidents dans les FJT, volonté de stimuler les solidarités entre les hébergés. Le principe de participation des résidents reste l'enjeu principal : réflexion sur les projets, etc.
 - Faire émerger des projets individuels (projet de vie, projet d'insertion) à partir de contrats individuels, en mettant en avant l'utilité sociale des personnes.

La Résidence Habitat Jeunes ROCHECOLOMBE

C'est **en 1957** que le Foyer de Jeunes Travailleurs du Diaconat a vu le jour. Les années 1950 sont marquées par 2 phénomènes de fond très importants : la crise du logement et l'exode rural.

Pour les jeunes qui ont migré massivement vers les villes il y avait une rupture sociale et familiale, voulue ou subie, à laquelle s'ajoutaient des difficultés à se loger et à se nourrir dans des conditions salubres et décentes. Pourtant les jeunes déplacés avaient du travail, mais leurs revenus étaient faibles.

Sensibilisé à cette problématique, le Conseil d'Administration du Diaconat Protestant a pris la décision de créer un Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) pour des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Par la suite, **en 1967**, le Diaconat Protestant a fait construire un foyer logement pour personnes âgées, sur le terrain à proximité du FJT.

En 2004, le bâtiment qui abritait la résidence de personnes âgées de statut « foyer logement pour personnes âgées » a été transformé en résidence sociale accueillant un public diversifié, dont le public jeune, dans le cadre de l'accueil d'une population Habitat Jeunes.

Les personnes âgées souhaitant rester dans leur logement ont pu le faire : le projet social de l'époque de la future résidence avait été réfléchi dans la perspective d'une résidence intergénérationnelle, avec une douzaine de logements pour les seniors. L'admission de nouveaux résidents de plus de 65 ans s'est arrêtée sur décision du Conseil d'Administration du Diaconat Protestant **en janvier 2013**.

Depuis 2015 la Résidence accueille 15 jeunes mineurs isolés étrangers. Ce public, âgé de 16 à 18 ans fait partie intégrante du public Foyer de Jeunes Travailleurs. Cet accompagnement spécifique s'appuie sur des compétences déjà acquises au sein du Diaconat Protestant (il gère un Pôle Asile depuis la fin des années 1990) et s'articule avec un partenariat renforcé avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

En 2018, le projet évolue vers un accueil de 30 jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA).

En 2020, la Résidence signe une convention avec le département pour l'accueil et l'accompagnement de 30 jeunes sous contrat jeunes majeurs.

Le cadre d'intervention juridique

La Résidence Habitat Jeunes – FJT - Résidence sociale Rochecolombe relève à la fois du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et du Code la Construction et de l'Habitation (CCH).

A ce titre, ils sont concernés par :

- La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 relative à la rénovation de l'action sociale et médico-sociale
- La circulaire 96-753 du 17 décembre 1996 relative aux FJT
- La circulaire 2006-45 du 4 juillet 2006 relative aux résidences sociales
- La circulaire CAF de 2006 (réforme de la PSE)

En 2006, la Circulaire n° 2006-45 du 4 juillet évaluant les dispositifs de logements temporaires, constatait leur nombre insuffisant et décidait de favoriser le développement de l'offre de résidences sociales.

1.2 Implantation et bâti de la Résidence

L'environnement

Le territoire d'intervention de la Résidence Rochecolombe est localisé sur l'agglomération valentinoise. Il s'inscrit plus largement sur le territoire Drôme-Ardèche, dont les enjeux et réalités territoriales sont diverses et complexes.

4^{ème} pôle urbain de la région : situé au cœur d'une région dynamique à fort potentiel démographique.

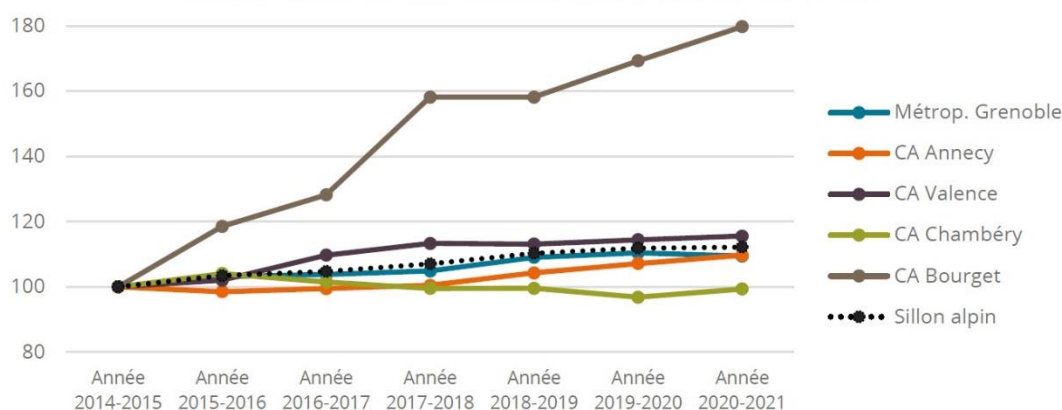
Positionné entre les sillons alpins et rhodaniens, et structuré autour des deux polarités que sont les villes de Valence et de Romans-sur-Isère, le territoire de Valence Romans Agglo regroupe une population de 214 506 habitants, qui fait de lui la cinquième agglomération de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le quatrième du pôle urbain de Rhône-Alpes.

L'aire urbaine Valentinoise : De plus en plus d'étudiants

Selon l'observatoire territorial du logement des étudiants du sillon alpin (OTLE), l'agglomération de Valence ont connu une hausse de 15,6% en 6 ans. Les étudiants représentent 6% de la population totale valentinoise.

Face à ce constat, la demande de logement augmente, tous comme les projets à destination des jeunes, comme par exemple la résidence CROUS de Latour Maubourg, livrée en 2022 qui compte 80 places.

Évolution des effectifs étudiants par EPCI : base 100 en 2014



Il est constaté aussi que 53% des étudiants du secteur valentinois cohabitent chez leurs parents, contre 47% qui décohabitent et se dirigent vers un logement étudiant.

Le logement : un secteur complexe

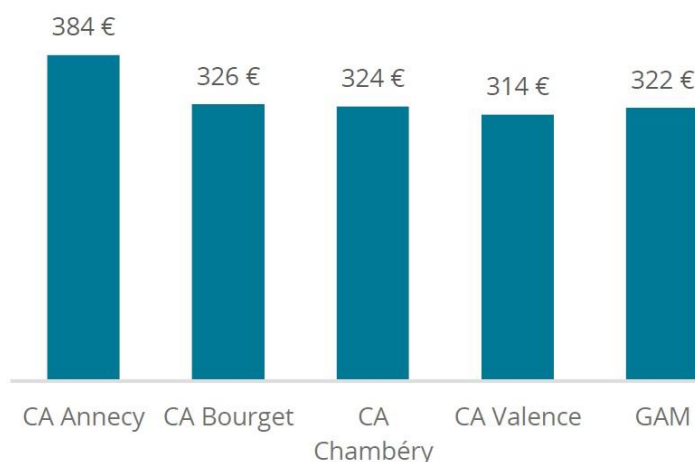
L'évolution du parc de logements du Grand Valence a suivi la hausse de la population. De 2005 à 2014, environ 1 775 logements/an ont été construits. Le territoire a opéré un rattrapage progressif par rapport aux années 1990. Cette évolution cache des différences importantes à l'intérieur du Grand Valence : les communes qui construisent proportionnellement le plus sont les pôles de l'espace périurbain, et celles des marges du territoire.

Schématiquement, plus on s'éloigne du pôle urbain, plus la proportion de locataires diminue. Si l'habitat locatif reste minoritaire sur le territoire, on peut affirmer qu'il est une bonne « porte d'entrée » dans le Grand Valence : 7 personnes/10 implantées depuis moins de 2 ans habitent en locatif. La proportion de personnes en location décroît ensuite, en fonction de leur ancienneté d'installation sur le territoire.

Loyer mensuel médian	Tous logements	Appartements T1
Secteur Valentinois	530€	338€
Commune de Grenoble	620€	410€



Loyer moyen des étudiants allocataires logement CAF par EPCI



Source : Source : données CAF au 31/12/2021, transmises par les Caisses d'Allocations Familiales de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute Savoie. Traitements : AURG.

Des parcours d'insertion plus difficiles pour certains jeunes

Malgré un bassin d'emploi important pour les jeunes actifs, nombre d'acteurs de l'insertion (Mission Locale, Pôle Emploi, CFA) soulignent la réalité d'un phénomène de fragilité, d'instabilité des revenus et parfois de pauvreté chez les jeunes. On observe également une surreprésentation des jeunes en contrats à durée limitée.

Les transports urbains : un rayonnement efficace sur le territoire

Le réseau de transports en commun de Valence et Romans est géré par le Syndicat mixte «Valence Romans Déplacements». Il s'agit d'un seul réseau qui dessert un périmètre regroupant les communes de Valence Major, celles de VASRA Sud Rhône-Alpes et celles couvertes par le réseau de transport romano-péageois. L'organisation de ce réseau sur plusieurs communes s'explique par la situation géographique de la gare TGV, entre les agglomérations de Valence et de Romans.

Le Bâti

◆ L'espace hébergement

La Résidence possède une capacité d'accueil de 144 logements, qui se décomposent en 69 chambres, 57 studios, 9 T1, 5 T2 et 4 T3. Tous les logements sont meublés et équipés d'un espace sanitaire individuel (douche, lavabo, WC).

Les studios, T1 et T2, d'une surface moyenne d'environ 28 m², disposent en plus d'une kitchenette. Les T3 sont proposés pour la colocation. Cela permet à des jeunes disposants de faibles revenus ou en alternance, de partager un espace personnel avec un autre colocataire à un prix très largement inférieur au marché locatif.

◆ Les espaces collectifs

Les jeunes résidents en chambres disposent de **2 cuisines collectives**, situés sur les 2 parties du rez-de-chaussée de la résidence. Les cuisines collectives ont été successivement rénovées en 2016 et 2018 pour en faire des lieux fonctionnels, sécurisés et agréables. Le matériel qui les compose est changé et entretenu régulièrement si nécessaire. Un travail de prévention est également mis en place pour sensibiliser les jeunes à l'entretien de ces espaces communs.

Une laverie est à disposition des résidents au rez-de-chaussée côté Colombe. Celle-ci est équipée de 2 machines à laver et de 2 sèche-linges.

Une salle polyvalente est disponible, pour y regarder la télévision mais aussi jouer au babyfoot, au ping-pong ou encore au billard ou simplement comme espace d'échange.

◆ La Maintenance et l'entretien des locaux

Un agent technique qualifié intervient pour effectuer les petits travaux nécessaires à l'entretien technique des logements (maintenance, petite électricité et plomberie).

L'équipe d'agents de service assure l'entretien régulier des locaux communs.

◆ La Sécurité et la prévention incendie

Des veilleurs sont présents quotidiennement sur la structure, 7 jours / 7 de 20 h à 6 h ainsi que le week-end et les jours fériés de 10h à 20h.

Derrière chaque porte d'entrée du logement, une affiche rappelle les consignes de sécurité.

De plus, pour la sécurité des personnes, l'établissement est placé sous vidéo surveillance.

Des exercices d'évacuation sont régulièrement organisés. Ils sont accompagnés par une information lors de l'accueil des nouveaux résidents ainsi que par une mention informative insérée dans le contrat de résidence.

1.3 L'activité de la Résidence

Les conditions d'admission

La Résidence Rochecolombe accueille des jeunes disposant déjà d'une certaine autonomie dans un lieu ouvert, mais doté de « filets de sécurité ».

Cette autonomie s'évalue lors de la candidature du jeune « travailleur » principalement par :

- Son âge : il doit être entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans exceptionnellement)
- Son inscription dans une activité confirmée : emploi, formation, scolarité, études
- Ses ressources, sa solvabilité, sa capacité à assumer financièrement ses choix de vie.

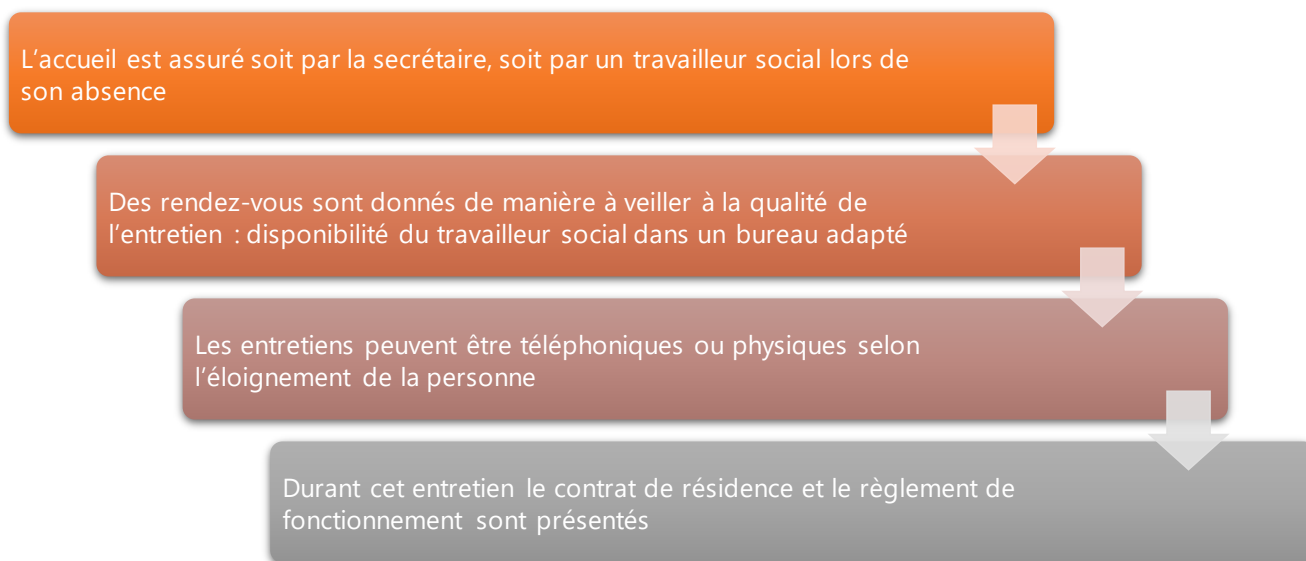
L'accueil des Jeunes Mineurs Non Accompagnés, au nombre de 30, relève de la convention avec le département, la spécificité du projet conduit à un accompagnement social et éducatif soutenu.

L'ouverture de notre offre de logements à des publics très divers, permet un brassage des publics accueillis et favorise une socialisation et des échanges culturels.

L'offre de services attendue par des partenaires n'est pas toujours celle offerte par l'établissement aussi la qualité du partenariat mis en place, nos échanges et rencontres sont autant de moyens favorisant la compréhension de notre mission.

Le résident peut séjourner au FJT pour une durée maximum de trois ans, il est donc important dès l'entretien de candidature d'être en mesure d'évaluer sa capacité à être acteur de son projet de vie, notamment sur le plan de l'insertion professionnelle et le relogement.

◆ Le recueil de la demande : des modalités précises



◆ Les éventuels prescripteurs

- Le SIAO (Service d'Accueil et d'Orientation) : la Résidence a développé son partenariat avec ce service, tout en continuant à fonctionner en direct avec les CHRS et les CMS de l'agglomération.
- Les CHRS de Valence : après un séjour en CHRS de stabilisation ou d'urgence, les éducateurs spécialisés nous adressent les jeunes qui sont dans un processus d'insertion professionnelle.
- La Mission Locale de Valence et de Rhône Alpes : leurs conseillers nous adressent leur public en mobilité professionnelle.
- Les CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) de Valence et de son agglomération. Ils nous adressent les jeunes de moins de 25 ans qui viennent d'obtenir leur statut de réfugié.
- Les Centres Médico-Sociaux, lors de suivi de jeunes de moins de 25 ans.
- Les services de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et les établissements MECS pour la sortie des jeunes majeurs de leurs structures.

La politique tarifaire

◆ Elle n'a pas augmenté depuis 2014

La Résidence favorise l'accès au logement, en proposant les aides LOCA-PASS à tous ainsi qu'un préavis de départ de seulement 8 jours lors de leur sortie. Le premier loyer est dû en fin de mois.

Nos tarifs	Chambre De 12 à 16 m2	Studio De 20 à 25 m2	Studio bis 32 m2	T2 De 40 m2 à 44 m2
Redevance	388 €	495 €	522 €	544 €
APL	Maxi 362 € 1 personne seule	Maxi 370 € 1 personne seule	Maxi 460 € 1 personne + 1 à charge	Maxi 484 € 1 personne + 2 à charge
Dépôt de garantie	370 €	495 €	495 €	495€

Des tarifs qui prennent en compte :

- Le loyer, eau, électricité, chauffage et services
- Un service de maintenance pour les petites réparations dans les logements
- Un service de nettoyage pour les parties communes et les poubelles

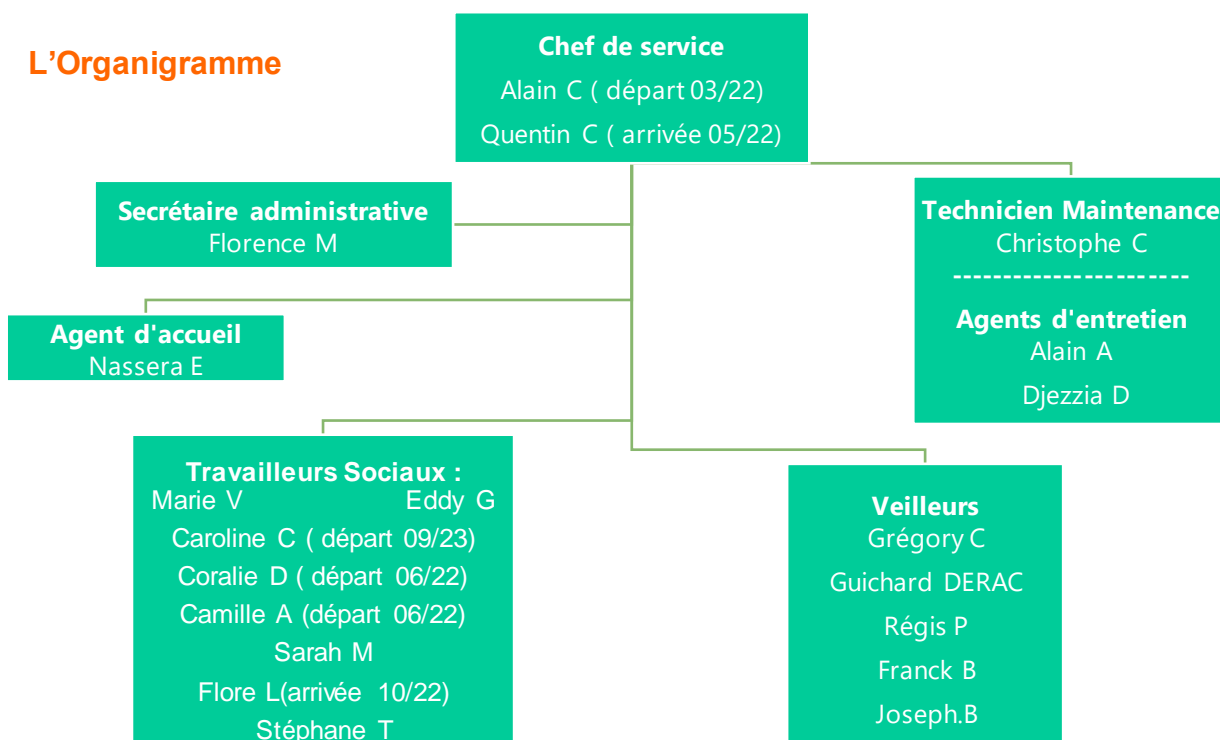
La Résidence est conventionnée APL (Aide Personnalisée au Logement) : selon leur profil les résidents perçoivent en 2022 jusqu'à 370 € d'APL pour une personne seule.

Les démarches auprès de la CAF sont facilitées par l'équipe des professionnels.

Nous bénéficions d'une convention ALT (Aide au Logement Temporaire) permettant de favoriser le maintien dans le logement des personnes rencontrant des difficultés temporaires.

1.4 Les ressources humaines de la Résidence

L'Organigramme



Les missions de l'équipe

Chef de service : Sous la responsabilité du directeur de pôle, il anime le projet socio-éducatif et celui d'établissement tant en interne, auprès des résidents et des personnels, qu'en externe, auprès des partenaires. Il accompagne et anime l'équipe de professionnels. Il s'assure de la bonne application des différentes procédures et réglementation en vigueur concernant le fonctionnement de l'établissement.

Travailleurs Sociaux : éducateur spécialisé, assistante sociale, monitrice, animateur : par son implication dans une relation socio-éducative, le travailleur social aide les jeunes accueillis dans le développement de leur capacité de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Secrétaire : assure la gestion administrative des actions sociales (en lien avec les travailleurs sociaux). Elle est chargée d'apporter son assistance à l'activité quotidienne de l'Etablissement. Elle joue un rôle de communication entre les dossiers administratifs et sociaux des jeunes et les institutions extérieures.

Agent d'accueil : assure les relations avec les résidents, les collaborateurs et les partenaires. Traite et gère l'information : gestion du courrier, saisie, édition et diffusion de documents.

Technicien maintenance : assure la maintenance et l'entretien général de l'établissement et des véhicules du service : aménagements, rangements, embellissement, électricité, plomberie, peinture, tapisserie, menuiserie.

Agent d'entretien : assure l'entretien des parties communes. Effectue les opérations de nettoyage, de désinfection et de rangement du matériel et des locaux. Détecte les anomalies ou dysfonctionnements et les signale au secrétariat.

Veilleur : Il est chargé de la surveillance des publics de l'établissement, de la prévention en matière de sécurité et d'incendie et de la surveillance des bâtiments et des installations. A ce titre il gère les situations qui peuvent se présenter la nuit (santé, troubles du sommeil, fugue, intrusion, etc....) en apportant écoute et dialogue.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA POPULATION ACCUEILLIE

2.1 Analyse du public

Une mixité sociale et culturelle importante

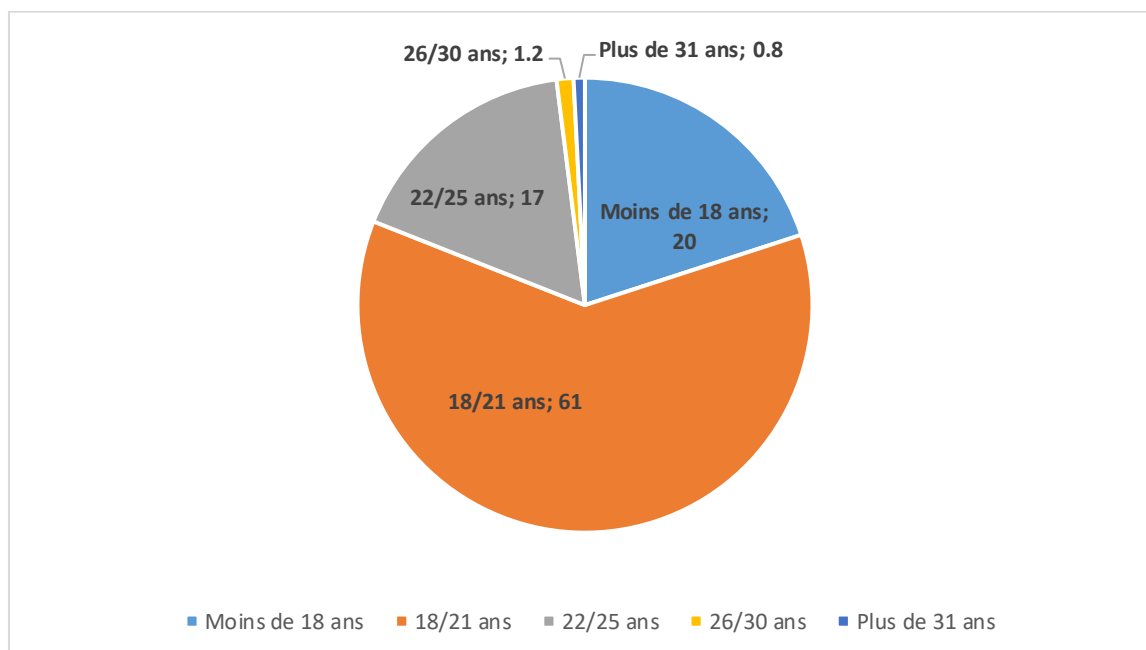
En 2022, nous avons accueilli, hébergé et accompagné plus de **194 personnes** (pour 216 en 2021).

- ➡ En 2022, **71 personnes** sont arrivées (94 en 2021) : 124 sont restées et 75 sont sorties
- ➡ Plus de **20 nationalités** différentes. Dont : France (14%) ; Mali (17%) ; Guinée (16%), Afghanistan (6%).
- ➡ En phase de mobilité sociale et professionnelle
- ➡ En provenance de chez leurs Parents, MECS, CHRSU, CADA, CAO, ASE, prison...

NB : Suite au début de la guerre en Ukraine, le Diaconat Protestant a été choisi comme organisation référente pour participer à l'organisation de l'accueil des déplacés ukrainiens dans la Drôme. Ainsi, nous avons mis à disposition 15 logements, définis comme SAS provisoire d'accueil à disposition de ces familles en transit.

C'est donc une centaine de personnes qui ont occupé la Résidence dans ce cadre-là.

Age du public des résidents



- ➔ 20% de mineurs ; ils sont apprentis ou scolaires
- ➔ 61% ont entre 18 et 21 ans ; ils sont principalement étudiants, en apprentissage ou stagiaires de la formation professionnelle
- ➔ 17% ont entre 22 et 25 ans ; ils sont principalement salariés, quelques-uns peuvent être demandeurs d'emploi à leur entrée, ou des étudiants-stagiaires en entreprise
- ➔ 1,2% ont entre 26 et 30 ans, eux aussi principalement salariés (quelques demandeurs d'emploi) ou étudiants-stagiaires. Ce nombre est en baisse par rapport à 2020
- ➔ 0,8% ont plus de 31 ans. Ce sont principalement les familles arrivées des dispositifs CADA, CAO et Résidences Sociales et on compte 1 sénior.

Pour une majorité d'entre eux, il s'agit d'un premier départ du domicile familial, le plus souvent extérieur à leur ville d'origine.

Ils ont ainsi à la fois une méconnaissance du territoire, des démarches administratives pour l'accès à leur logement et parfois même de notre langue, de nos us et coutumes.

L'ouverture de notre offre de logements à des publics très divers, a permis un brassage des publics accueillis et a favorisé une socialisation et des échanges culturels. Nous avons noté une réelle solidarité entre les personnes accueillies quels que soient leur nationalité, leur âge, leur situation de vulnérabilité. D'autant plus avec l'accueil de ces familles ukrainiennes, qui a permis à nos publics de se rencontrer et de partager des événements festifs ensemble.

2.2 Evolution de la population accueillie

Plusieurs analyses et constats ces dernières années font apparaître que :

- L'accès au logement est devenu de plus en plus difficile
- Le taux de chômage est plus important pour les jeunes non diplômés
- La précarité de l'emploi est de plus en plus importante (intérim, contrat courte durée)
- Les revenus sont plus faibles

Nous faisons face à une évolution du public accueilli au sein de notre Résidence.

D'autre part, nous constatons que les Mineurs Non Accompagnés sont orientés vers notre Résidence plus tôt dans leurs parcours.

Les jeunes sont moins autonomes : parcours professionnels à définir, accompagnement qui nécessite plus notre présence et une barrière de la langue plus prégnante.

De plus, ce public est de plus en plus féminin. Une vigilance est accrue par rapport aux problématiques de sexualité et de contraception. Des ateliers ont été réalisés dans ce sens par notre équipe éducative en partenariat avec notre médiatrice santé.

Sur le foyer, nous observons une augmentation de jeunes ayant des fragilités psychiques. Nous devons donc repenser l'accompagnement de ces jeunes et développer notre partenariat auprès des acteurs de santé compétents.

TROISIEME PARTIE :

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIO-EDUCATIF

3.1 Les missions d'Accueillir, Loger et Accompagner

Notre projet se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active et la solidarité.

Accéder à un logement autonome est une étape clef dans le passage à la vie adulte. Cependant la crise économique vient renforcer une plus grande précarité des jeunes: Contrats précaires, bas salaires, alternance de périodes d'emploi et de chômage. Dans ce contexte, la Résidence Rochedolombe constitue pour les jeunes en difficultés une étape dans leur parcours vers la vie adulte, en leur proposant des logements accessibles.

Accueillir : Les FJT accueillent des jeunes de toutes origines géographiques, sociales et culturelles, entre 16 et 25 ans, célibataires ou en couples, salariés, apprentis, en formation, en recherche d'emploi ou étudiants. Cette mixité sociale revendiquée est l'un des fondements de l'action socio-éducative en place.

Loger : Chaque territoire a sa spécificité et chaque jeune présente une situation particulière, aussi les FJT proposent des formes de logement temporaire diversifiées, accompagnant les mobilités géographiques, sociales et professionnelles.

Accompagner : Les FJT ont pour objectifs de favoriser la cohésion sociale et la promotion individuelle des résidents.

- En aidant les jeunes à se construire personnellement notamment en valorisant chaque résident dans son parcours individuel, son développement social et professionnel
- En favorisant le brassage, les échanges, l'écoute et la solidarité entre les résidents

L'offre des FJT vise à accompagner les résidents dans leur parcours de vie et à promouvoir leur citoyenneté, à la fois par des actions d'accompagnement individuel et par des actions collectives autour de 5 objectifs :

- Evaluation des besoins - Diagnostic
- Un accompagnement personnalisé articulant la dimension individuelle et collective
- Expression et participation des résidents
- Insertion sociale et professionnelle
- Accès au logement autonome

3.2 L'Accueil

Analyse de la politique d'accueil

Les Foyers de Jeunes Travailleurs accueillent des jeunes de toutes origines géographiques, sociales et culturelles, entre 18 et 30 ans, célibataires ou en couple, salariés, apprentis, en formation.

Politique d'accueil auprès des partenaires opérationnels

L'explicitation de notre politique d'accueil a été entreprise auprès des partenaires lors de temps de synthèse, d'instances de réflexion ou encore de commissions auxquelles nous participons (ML, PLIE, Collectif Habitat Jeunes Valence FJT La Manu, Soliha, ANEF).

3.3 L'accompagnement socio-éducatif

L'accompagnement socio-éducatif est défini via un parcours individualisé qui s'articule autour de plusieurs thématiques et problématiques :

- Santé
- Insertion sociale et professionnelle
- Budget
- Démarches administratives
- Vie sociale

◆ Une écoute personnalisée

Les besoins des jeunes sont très différents et demandent un ajustement à chaque situation. L'équipe éducative propose des rencontres régulières avec l'ensemble des travailleurs sociaux partenaires pour créer du lien. Cela permet qu'ils se sentent mieux et qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement adapté et cohérent.

Le travail des professionnels consiste aussi à apporter un soutien, une écoute ou une médiation à des jeunes en souffrance psychologique, avec des carences affectives, parfois en échec scolaire et des problèmes familiaux. Il est important de prendre régulièrement du temps avec eux pour être le plus possible attentif au « non-dit », à l'écoute de ce que le comportement peut traduire, leur permettre l'émergence d'une parole qui les autorisera parfois à se mettre en mouvement. Ce travail de soutien et d'écoute est long, ces jeunes-là ont besoin de temps pour être en confiance et trouver dans cette relation d'une part, un apaisement, d'autre part un repère solide et structurant qui leur permet souvent de mieux s'investir dans leur parcours professionnel et leur projet de vie.

◆ Accompagnement à la gestion de budget

Le public jeune accueilli a souvent de faibles ressources et pour beaucoup, c'est une expérience nouvelle qui peut entraîner des difficultés de gestion de budget. L'accompagnement va porter sur l'élaboration du budget avec les choix prioritaires, la recherche d'aides financières afin d'assurer son maintien dans le logement et l'assurance de pouvoir poursuivre ses études ou garder son emploi.

Différents acteurs peuvent intervenir pour soutenir cette démarche comme les assistantes sociales de secteur, les conseillers de la Mission Locale, les formateurs, les employeurs.

Pour les MNA, nous sommes vigilants concernant l'utilisation du budget avec une vérification 2 fois par mois en présence d'un éducateur pour guider et conseiller le jeune concernant ses achats.

◆ Une prise en compte de l'hygiène

Nous accueillons des jeunes qui peuvent rencontrer des difficultés d'entretien dans leur logement. Nous veillons à un suivi régulier pour évaluer l'origine de ces difficultés et proposer une aide éducative.

En 2022, des ateliers ont été mis en place afin de sensibiliser les jeunes à l'hygiène. Par le budget et l'aspect éducatif, un accompagnement du quotidien permettra d'accompagner ces jeunes vers l'entretien régulier de leur logement.

Les visites des chambres et des studios, à chaque renouvellement de contrat, permet de garder une certaine réactivité en cas de problème d'hygiène important dans le logement. Notre marge de manœuvre ne doit pas être seulement liée aux interventions exceptionnelles mais doit être le travail de longue haleine de l'ensemble de l'équipe éducative.

◆ **La préparation de la sortie du FJT**

Pendant la période d'accueil, les résidents peuvent être demandeur d'accompagnement à la sortie. Des rencontres vont permettre d'évaluer les compétences, les pistes possibles, le budget et les solutions de logement adaptées aux situations, tout comme les freins. Dans la majorité des cas, l'accès à un logement autonome sera possible. Nous travaillons en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux du territoire et l'ADLS. Mais aussi la DDCS pour les publics prioritaires, la CLH et le SIAO. Certaines personnes seront accompagnées vers une sortie adaptée à leur situation telle qu'une entrée en CHRS ou une structure de soin. En 2022, nous avons continué l'IML (InterMédiation Locative) et 5 jeunes ont pu bénéficier d'un logement dans ce cadre-là.

◆ **Temps d'échanges collectifs et lieu d'écoute individuel**

Toujours dans un souci de développer les liens sociaux, nous organisons des temps de rencontres collectifs pour échanger sur des projets ou une sensibilisation au fonctionnement. Nous organisons aussi des temps de rencontres et des permanences individuelles qui permettent au jeune de se sentir écouté et d'exprimer ses difficultés ou ses interrogations personnelles.

◆ **Scolarité / Formation Professionnelle / Emploi → Avenir professionnel**

Le projet scolaire et professionnel se coconstruit avec le jeune.

L'équipe professionnelle de la Résidence assure l'encadrement socio-pédagogique, accompagne et soutien les jeunes pour construire leur projet, en s'appuyant sur des entretiens d'évaluation de leur situation.

Les jeunes doivent être conseillés et soutenus pour réfléchir et se positionner sur un choix de parcours scolaire, d'apprentissage professionnel ou d'emploi.

L'apprentissage et la maîtrise de la langue française est un enjeu incontournable pour s'intégrer dans la société, engager une scolarité et à fortiori une formation.

Les bénévoles de la Résidence sont également partie prenante dans l'apprentissage en français du jeune.

◆ **Accompagnement et régularisation administrative**

Nous avons mis en place un accompagnement juridique pour l'accès aux droits des résidents par un juriste.

Ce temps de travail dans l'accompagnement est important pour rassurer le jeune dans son parcours de vie et l'aider à faire valoir ses droits (par exemple, titre de séjour).

◆ La protection et le bien-être du jeune

Il est important de rappeler que les bénéficiaires sont aussi particulièrement exposés aux méandres de la société et à la discrimination sous toutes ses formes.

Les jeunes majeurs ont un besoin de protection particulier, du fait de leur âge et parce qu'ils se trouvent souvent sans une personne investie de l'autorité parentale. Notre première mission est avant tout de protéger leur intégrité morale, psychique et physique, ainsi que leur dignité ou l'application de leurs droits, tout en favorisant leur développement personnel et leur intégration sociale.

Régulièrement, nous faisons un point avec les jeunes concernant leur état d'esprit, s'il se sentent bien à l'école et nous n'hésitons pas à contacter le corps enseignant pour faire par de nos vigilances concernant le harcèlement scolaire. Des jeunes de la Résidence ont également pris part en 2022 à des campagnes contre le harcèlement, ce qui nous a permis de l'évoquer à plusieurs reprises au sein de la Résidence (ateliers, réunions MNA et ciné-débat).

◆ Un référent par jeune

L'encadrement socio-pédagogique commence dès l'entrée du jeune dans la structure.

Chaque jeune se voit attribuer un professionnel travailleur social assurant son encadrement, qui est référent de son suivi socio-éducatif.

La personne assurant l'encadrement travaille en réseau avec l'ASE et les autres acteurs impliqués.

Coup de projecteur sur 2022

◆ Départs et arrivées de nouveaux salariés et développement du bénévolat

L'année 2022 a été marquée par un mouvement de personnel au sein de la Résidence Rochedolombe : Il y a eu le départ et l'arrivée de 4 nouveaux éducateurs, l'arrivée d'un nouveau chef de service et le renouvellement d'une partie de l'équipe des veilleurs.

Ces changements permettent de se baser sur les connaissances solides des anciens salariés tout en apportant un regard neuf sur la Résidence.

De plus, le bénévolat a continué à se développer, en décembre 2022 nous comptons 10 bénévoles, principalement pour l'aide aux devoirs et la distribution alimentaire.

Le 28 septembre 2022, une soirée bénévole a été tenue à la résidence. Elle a rassemblé plus d'une vingtaine de personnes, jeunes de la résidence, salariés et bénévoles.

Cette rencontre a permis aux jeunes de formuler leurs difficultés, leurs attentes mais aussi exprimer leur reconnaissance vis-à-vis des bénévoles qui donnent de leur temps pour eux.

Des projets ont pu émerger lors de cette rencontre, comme la mise en place d'ateliers théâtre et d'ateliers transculturels, destinés aux jeunes qui ont connu un parcours d'exil. Cela se mettra en place au printemps 2023.

◆ Focus sur notre dispositif IML de Rochedolombe

En 2022, l'équipe éducative de la Résidence Rochedolombe a 5 mesures en gestion.

L'IML est destinée à nos jeunes qui sont présents au sein de la Résidence qui sont proches de l'autonomie et de l'accès à un logement. Le dispositif consiste à sous-louer un logement adapté à ces personnes et leur proposer un accompagnement social lié à ce logement d'une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Ainsi, quand la situation le permet l'association se retire du bail, un nouveau bail est signé entre le sous-locataire (qui devient locataire) et le propriétaire. L'accompagnement social IML s'arrête et un relai est mis en place avec les partenaires concernés (CMS, Maisons de quartier, CCAS...).

Le Référent social IML a un double rôle, il sert à la fois d'appui pour le sous-locataire et joue un rôle d'intermédiaire entre sous-locataire et propriétaire, et cela dans le but de mener à bien le projet de glissement du bail.

Tout au long de l'année d'accompagnement, le travail est axé sur l'insertion par le logement, c'est-à-dire :

- Epauler les usagers dans leur installation dans ce premier logement autonome en France
- Accompagner les personnes dans l'appropriation du logement et de leur environnement en travaillant sur différents axes (administratif, budget, droits et devoirs du locataire, entretien du logement, relations avec le voisinage...)
- Les guider et les conseiller dans leurs démarches, la gestion de leur budget, le paiement de leurs charges, l'entretien du logement, le respect des règles de vie en collectivité.

La mesure IML permet également de rassurer le propriétaire du logement. Le référent social sert d'intermédiaire avec le propriétaire bailleur en garantissant le paiement des loyers, une bonne utilisation du logement et en veillant au bon entretien et/ou à la réalisation des travaux nécessaires dans le logement (réparations et/ou rénovations des éléments de chauffage par exemple).

Une transparence dans notre travail

Nous avons développé dans le département des liens privilégiés avec les propriétaires dans le cadre de l'IML. Les bilans réguliers avec les jeunes et une transparence accrue de notre fonctionnement avec les bailleurs, nous permettent de louer des appartements de manière facilitée.

Tous les 2 mois, nous rencontrons le jeune occupant le logement afin de déterminer grâce à des indicateurs précis (compréhension de la démarche administrative, gestion et entretien du logement, comportement, paiement des loyers et des fluides) l'avancement de l'intégration par le logement. Ces bilans nous permettent d'ajuster notre accompagnement et prendre des mesures lorsque cela devient nécessaire (rappel à l'ordre, préavis de fin de sous-location ...).

Cette manière d'accompagner les personnes vers le logement nous permet de rassurer le jeune, qui se sent épaulé, et le propriétaire.

Le fonctionnement

Le service Rochedolombe capte des logements IML, c'est-à-dire des logements avec contrats de location « avec faculté de bail glissant » dès que nécessaire et de façon à ce que le dispositif ait toujours 5 logements en file active. Nous louons ces logements à des propriétaires privés ou des bailleurs sociaux.

Les logements en IML sont situés en centre-ville ou en proximité immédiate.

- Notre équipe est composée d'une Gestionnaire Locative qui se charge de la captation des logements auprès des propriétaires et des bailleurs. Ce logement est ensuite proposé au service afin que le la Résidence puisse le proposer aux jeunes intéressés

et apte à accéder à un logement autonome. Ensuite, la secrétaire du Pôle Social, la secrétaire du service se chargent de la partie administrative.

- Une rencontre est organisée entre la gestionnaire locative, le jeune et le référent social où nous étudions la capacité des jeunes à investir le logement et regardons si la tenue de son logement actuel, ses ressources financières sont suffisantes.
- Ensuite, un éducateur référent accompagne le jeune pendant son parcours.
- Une rencontre avec le propriétaire est également possible pendant la durée de l'accompagnement afin de faciliter les échanges lorsqu'il y aura un glissement de bail.
- Une VAD (visite à domicile) est effectuée par le référent social et le chef du service un mois après l'emménagement. Cette visite a pour objectif de se rendre compte de l'installation de l'usager et de son implication dans le logement (puis à 4 mois, 6 mois et 12 mois).

Au terme des 12 mois d'accompagnement, lorsque les droits et devoirs sont respectés par le sous-locataire et que le propriétaire donne son aval, le bail glisse.

Cela signifie que la Résidence Rochecolombe se retire du bail. Un nouveau bail en direct est signé entre le propriétaire et le « nouveau » locataire. A cette occasion, un nouvel état des lieux d'entrée est réalisé, le locataire présente son assurance habitation, et paie son dépôt de garantie au propriétaire. Cette démarche de location se déroule comme dans le droit commun en somme, mise à part la période de sous-location passée.

L'activité 2022 en chiffres

En 2022 nous avons réalisé 5 mesures IML, les baux vont glisser en 2023. Il s'agit de 4 hommes seuls et 1 femme qui ont intégré le dispositif.

◆ **Réhabilitation de 15 studios et de la cage d'escalier inter bâtiment avec la participation financière de la CAF**

En 2022, nous avons pu continuer nos travaux de rénovation de certains logements grâce notamment à l'aide de la CAF de la Drôme qui nous soutient financièrement pour la rénovation de 15 studios et de la cage d'escalier de l'inter bâtiment entre Roche et Colombe.

L'escalier inter bâtiment de la Résidence Rochecolombe, fréquemment utilisé par l'ensemble des résidents et de l'équipe, est aujourd'hui devenu vétuste, par sa conception et l'usage qu'il en est fait.

En effet le revêtement sur les escaliers s'est totalement érodé avec le temps.

La couche de revêtement a laissé place au sol nu, recouvert de divers tâches, d'usure liée au temps passé et à la saleté qui s'est incrustée malgré le passage quotidien de notre équipe de nettoyage.

Force est de constater que cet escalier, malgré tous les efforts mis en œuvre donne une impression d'abandon et peut entraîner des comportements inappropriés de la part des résidents (squat des résidents la nuit, dégradations supplémentaires, tags...).

Nous envisageons en 2023 de carreler l'ensemble des 6 niveaux, marches, contre marches et paliers afin de :

- Redonner une image propre et agréable de cet espace
- Faciliter le travail de l'équipe de nettoyage et permettre à cet espace de rester visuellement propre dans le temps
- Reprendre certaines marches qui ont pu s'effriter avec le temps et créer du danger
- Reprendre les baguettes de marches qui se sont décollées avec le temps.

Certaines de nos cuisines présentent un plan de travail inadapté et peu pratique. Comme visible sur cette photo, les cuisines actuelles sont peu équipées en rangements et les matériaux utilisés (sol, éviers, carrelage, installations électriques) ont mal vieilli.



Vue d'un studio avant et après rénovation

3.4 La mission d'apprentissage du VIVRE ENSEMBLE

◆ Mise en place d'ateliers socioculturels et soutien alimentaire

En 2022, il y a eu 26 distributions alimentaires les samedis matins avec en moyenne 12 inscrits soit plus de 300 personnes qui ont pu récupérer des denrées en 2022 grâce à un partenariat avec Phenix et Intermarché. Par ailleurs, les invendus de l'Épicerie Solidaire EPIVAL sont toujours proposés à la résidence.

En 2022, différentes activités ont été organisées pour accompagner les jeunes dans l'accomplissement et la compréhension vis-à-vis de leur santé.

- Un atelier a eu lieu sur l'hygiène par la médiatrice santé du Diaconat Protestant. En effet, au regard de l'envahissement de cafards dans certains logements, il nous a paru nécessaire de sensibiliser les jeunes à l'importance de nettoyer leur logement. Les gestes, mais également le matériel nécessaire a été présenté lors de cette soirée.
- Un atelier de prévention des maladies sexuellement transmissibles s'est tenu à la résidence. Des TROD (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique) ont également été réalisés.
- Des ateliers sur la sexualité et les contraceptions ont été tenus, des débats ont permis de lever des incompréhensions sur certains sujets.
- Un atelier « protections hygiéniques réutilisables » a également permis aux jeunes filles de la Résidence de se renseigner sur les modes de protections alternatifs.
- Enfin, le 18 juin 2022, l'équipe de la Résidence a participé avec une dizaine de jeunes à un Escape Game organisé par la CPAM baptisé « Sortez Amélie de là ». Cette journée ludique a permis à nos jeunes de se renseigner sur leurs droits à la santé tout en s'amusant.



Sortie Escape Game « Sortez Amélie de là »

Des sorties nature ou découverte de la ville

En 2022, différentes sorties ont été organisées pour nos jeunes comme une sortie à Lyon, une sortie au Château de Crussol ou des sorties au bord de la rivière pendant l'été et luge pendant l'hiver. Nos jeunes ont été friands de découvrir de nouveaux paysages et chaque activité a été un succès

Au total, on dénombre 10 sorties sur cette thématique pour un total de 101 participants.



Sortie luge dans le Vercors pour nos jeunes résidents

Animations au sein de la Résidence : Entre découverte culturelles, soirée d'animation et débats

Dans le cadre des soirées pendant les vacances, différentes activités sont mises en place afin de mobiliser les jeunes et leur proposer de découvrir de nouvelles choses et de se divertir.

2 matins et 2 après-midis par semaines pendant les vacances, des petits déjeuners ont été organisés par l'équipe éducative. Cela a pour but de faire découvrir des produits aux jeunes et d'échanger avec eux sur leur quotidien.



Partage entre résidents autour d'un petit déjeuner pendant les vacances

Des Ciné-débats ont régulièrement été organisés au sein de la Résidence avec le soutien d'Unis-Cité qui encadre ces temps-là. En 2022, 4 ciné-débats ont été organisés au sein de la Résidence.



Exercice d'expression et de prise de position dans le cadre des Ciné-Débats avec Unis-Cité

Des activités sportives, des rires et des célébrations

La Résidence Rochecolombe, c'est aussi avant tout du partage et des moments de complicité et de rire. En 2022, nous avons pu mettre en place des activités peu communes pour nos jeunes comme des sorties à la patinoire, des sorties bowling, la participation à un festival de musiques africaines ou encore la mise en place d'Olympiades.

Nous avons pu aussi organiser des temps festifs pour féliciter nos jeunes pour leur année scolaire terminée en juin avec une soirée « remise de diplômes » ou encore notre traditionnelle soirée de Noël, animée par un ancien résident passionné de musique.



Les jeunes et leurs éducatrices sur la glace à la patinoire



Soirée « vacances d'été » dans les jardins de Rochecolombe en juillet 2022

Les points d'amélioration constatés

- ➔ La continuité du bénévolat au sein de la Résidence avec 10 bénévoles
- ➔ La rénovation de studios et le projet de reprise de l'escalier inter bâtiment
- ➔ La continuité de la distribution alimentaire, de l'atelier code de la route
- ➔ La finalisation du nouveau contrat de projet socioéducatif avec la CAF qui sera valide pour 2023/2026
- ➔ Des mouvements de personnels ont permis d'apporter une nouvelle dynamique

Actions et animations collectives

Distribution alimentaire : 26 distributions et 300 paniers
Sorties culturelles et de découvertes : 10 sorties pour 101 participants
Ateliers (couture, cinéma , weakadi...) : 16 ateliers pour 97 participants
Soirées culturelles et festives (ciné-débat, anniversaires, BBQ, raclette...) : 23 soirées pour 411 participants
Ateliers code de la route : 16 ateliers pour 52 participants
Ateliers cuisine : 12 ateliers pour 58 participants
Autres ateliers et soirées (Santé, TROD, info emploi) : 6 pour 48 participants

3.5 Les perspectives 2023

En 2023, nous avons à cœur de mener différents projets :

- ➔ Faire perdurer les partenariats existants (ateliers santé, ciné-débats, ateliers alimentation)
- ➔ Continuer de rénover certaines parties de la Résidence (cuisines, étages, studios)
- ➔ Mettre en place des ateliers théâtre et des ateliers transculturels pour les personnes exilées
- ➔ Faire intervenir de jeunes en service civique de l'association Unis-Cité pour la présentation des ciné-débats permettant un échange avec les jeunes et une ouverture d'esprit
- ➔ Organiser des actions concrètes avec la participation des jeunes concernant la prise en compte des enjeux énergétiques et environnementaux (usage de l'eau, de l'électricité, cout des énergie, recyclage...).



RÉSIDENCE ROCHECOLOMBE

HABITAT JEUNES - FJT
RÉSIDENCE SOCIALE

54 rue Amblard
26000 VALENCE

Tél. 04 75 78 29 00

E-mail residence-rochecolombe@diaconat26-07.org

diaconat26-07.org